

Délibération**n°36-2025****11 juin 2025****MISSIONS FACULTATIVES – Renouvellement de la convention d'adhésion du CNFPT service de médecine préventive pour les agents affectés à l'Antenne Savoie.****Séance du : 11 juin 2025****Date de la convocation : 28 mai 2025****Président de séance : François DUNAND****Secrétaire de séance : Dominique CHAPUIS****Nombre de membres titulaires en exercice : 28****Etaient présents (titulaires et suppléants) : 15**▪ Collège des affiliés : 14

Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Christian GARIOUD, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Gérard RUFFIER-MONET, Béatrice SANTAIS, Jean-Maurice VENTURINI,

▪ Collège spécifique : 1

Michel CAMOZ

Etaient représentés : 11▪ Collège des affiliés : 7

Robert AGUETTAZ (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Yannick AMET (pouvoir à François DUNAND)
Chantal GIORDA (pouvoir à Béatrice SANTAIS)
Colette PIGNIER (pouvoir à Christian RAUCAZ)
Sylvie SELLERI (pouvoir à Jean François CLARAZ)
Lucien SPIGARELLI (pouvoir à Dominique CHAPUIS)
Jean-Michel VORGER (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

▪ Collège spécifique : 4

Michelle BRAUER (pouvoir à Jean-Maurice VENTURINI)
Christelle FAVETTA-SIEYES (pouvoir à Georges CAGNIN)
Alexandre GENNARO (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Christian GRANGE (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN)

Etaient présents ou représentés : 26**Nombre de votants : 26****Étaient absents : 2**▪ Collège des affiliés : 1

Pascale OUSTRY

▪ Collège des non affiliés : 1

Thibaut GUIGUE

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD Directeur général

Virginie GELOTTIER Chargée d'appui aux collectivités

Cdg 73 • Parc d'activités Alpages • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIETél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

DELIBERATION N° 36-2025

MISSIONS FACULTATIVES – Renouvellement de la convention d'adhésion du CNFPT service de médecine préventive pour les agents affectés à l'Antenne Savoie.

Monsieur le Président rappelle que, par délibération du 1^{er} octobre 2019, le conseil d'administration l'a autorisé à signer une convention d'adhésion au service de médecine préventive du Cdg73 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT,) délégation Auvergne-Rhône-Alpes. Cette convention a pris effet le 1^{er} septembre 2019 pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction. Par conséquent, celle-ci arrivera à échéance le 31 août 2025.

Par courrier en date du 31 mars 2025, le CNFPT, délégation Auvergne-Rhône-Alpes, a sollicité le renouvellement de cette convention à compter du 1^{er} septembre 2025.

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser le Président à signer avec le CNFPT, délégation Auvergne-Rhône-Alpes, une nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive, à compter du 1^{er} septembre 2025 ; et ce, jusqu'au 31 décembre 2029.

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le projet de convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), délégation Auvergne-Rhône-Alpes,

APPROUVE l'adhésion du CNFPT, délégation Auvergne-Rhône-Alpes, au service de médecine préventive du Cdg73 pour assurer le suivi médical de ses agents,

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec le CNFPT, délégation Auvergne-Rhône-Alpes, une convention d'adhésion à son service de médecine préventive, du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2029.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Porte-de-Savoie,
Le 11 juin 2025
Le Président,



François DUNAND